

Chers amis producteurs et productrices de lait, chers sympathisants,

Depuis 60 ans, l'agriculture passe d'une crise à une autre, aujourd'hui nous pouvons affirmer que nous sommes continuellement en crise.

L'industrialisation de l'agriculture devait apporter des solutions, et notamment du revenu... Soixante ans plus tard, nous avons une agriculture industrielle qui est un colosse aux pieds d'argile, car archi-endetté, avec des agriculteurs qui ne peuvent pas vivre sans subvention et qui produisent des quantités astronomiques de lait, de viande, de légumes et de céréales. Il faut subventionner le stockage. Il faut encore subventionner pour les écouler sur les pays tiers (Afrique, entre autres), avec comme conséquences la mort des petits paysans africains et une modification des habitudes alimentaires locales. Tout cela dans le but non avouable, et non avoué, de s'ouvrir de nouveaux marchés à l'export. Et après on s'étonne que des millions de migrants débarquent chez nous !

Une autre agriculture est possible. L'agriculteur n'a pas pour seule vocation la production d'aliments. Il entretient l'espace et a un rôle sociétal à jouer. En effet, nos cités sont bâties en béton, en verre et en acier, elles sont de plus en plus déshumanisées, ce qui induit des comportements sociétaux anormaux : isolement, dépression, schizophrénie, etc. On peut imaginer l'agriculteur rémunéré pour tous les services qu'il apporte à la société, en plus de la production d'aliments. L'agriculture peut être un gisement d'emplois, de production d'énergie, et être une activité qui crée du lien entre les humains, qui donne un sens à la vie de chacun. L'agriculture peut être tout cela, et même plus encore.

La réforme de la PAC (Politique agricole commune) qui se profile devra choisir entre ces deux voies : soit elle favorisera l'industrialisation de l'agriculture qui nous mènera tout droit à un Tchernobyl planétaire, soit elle abondera vers une agriculture paysanne qui replacera l'humain au centre de la société et nous conduira vers l'Eldorado.

Boris Gondouin, APLI France

EMB bulletin août 2017

Appel des producteurs laitiers:

Reprenez la proposition du

- Parlement concernant le règlement « omnibus » !

- Secteur laitier : critique de la Belgique envers un projet français
- Le Brexit tend un piège sur la PAC et la Commission ne doit pas tomber dedans

Audition d'experts au parlement régional bavarois : BDM attise le débat sur les orientations fondamentales de la PAC

- Coût actuel de la production de lait en Allemagne : 42 centimes par kilo de lait

Autriche: Berglandmilch menace les éleveurs d'un arrêt de l'achat du lait

- Le JEFTA chasse les agriculteurs
- L' EMB appelle le Commissaire de l'agriculture Phil Hogan à ne pas brader les stocks

Vous pouvez nous trouver sur Facebook

Contact

EMB - European Milk Board asbl

Rue du Commerce 124

B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org

www.europeanmilkboard.org

Appel des producteurs laitiers: Reprenez la proposition du Parlement concernant le règlement « omnibus » !

Nous avons tous pu constater que la réduction volontaire de la production a eu des effets positifs en 2016 et 2017. Tant les producteurs que les décideurs de l'Union européenne ont été soulagés de voir enfin la chute des prix continue ainsi freinée.

Toutefois, le programme de réduction volontaire de la production aurait dû être mis en œuvre bien plus tôt. On sait depuis longtemps que l'intervention et le stockage privé ne suffiraient pas vu les importantes distorsions du marché. A l'heure actuelle, on constate en outre que les quantités importantes en stock engendrent des problèmes à long terme. Afin d'éviter ce genre d'erreurs à l'avenir, il conviendrait d'ancrer le principe de la réduction volontaire de la production dans la législation agricole européenne.

Le Parlement européen a fait une proposition en ce sens concernant le règlement dénommé « omnibus » qui fait actuellement l'objet de discussions au sein du trilogue entre le Conseil de l'UE, la Commission et le Parlement. Il s'agit d'un nouvel article 220 bis intitulé « *Système volontaire de réduction de la production* » à être inclus dans le Règlement (UE) n° 1308/2013. L'European Milk Board appelle toutes les parties du trilogue à reprendre la proposition et à l'ancrer dans le droit de l'UE. Il s'agit ni plus ni moins de redonner confiance à un secteur fort affecté par toute une série de crises au cours de ces dernières années.

**« Engagez-vous pour une politique responsable et pour les agriculteurs !
Ancrez cet instrument dans la législation afin qu'il soit utilisé lorsque le marché en a vraiment besoin et non en
fonction du bon vouloir des responsables du moment.
Et le marché en aura besoin ! »**

Communiqué de presse de l'EMB du 20.07.2017

Secteur laitier : critique de la Belgique envers un projet français

© pixabay
eux-mêmes des voies pour débloquer la situation.

Il est tout à fait compréhensible que lorsque l'UE omet de prendre des mesures stabilisantes nécessaires, certains États membres de l'UE cherchent

À titre d'exemple, l'année dernière, le gouvernement français avait obligé les transformateurs d'indiquer l'origine des produits sur les emballages du lait et des produits laitiers, afin que les consommateurs sachent dans quel pays le lait a été produit et transformé. Suite à cette initiative, le ministre belge de l'agriculture Willy Borsus s'est plaint des conséquences qu'avait la mesure française pour son pays. En effet, selon le ministre, le commerce du lait de la Belgique avec son voisin français a diminué de 17 pour cent depuis l'introduction de l'étiquetage obligatoire et les contrats de vente de lait et de produits laitiers sont prolongés de plus en plus rarement. L'homologue français du ministre, Stéphane Travert, défend l'étiquetage obligatoire comme une mesure augmentant le degré de transparence pour les consommateurs et rejette le reproche émanant du pays voisin. Travert soutient que ledit projet a été mis en application il y a quelques mois seulement et qu'à l'heure actuelle il serait dès lors difficile de disposer de données fiables quant à ses

conséquences.

Le conflit entre les deux pays montre clairement l'importance d'une politique stabilisatrice *au niveau de l'UE* pour résoudre les problèmes du secteur laitier. Car des crises telles que le secteur laitier les a connues de façon répétitive ces dernières années, créent des tensions entre les États membres. Des instruments efficaces de gestion de crise au niveau européen ne stabiliseraient donc pas uniquement le marché laitier, mais apporteraient également une contribution importante au renforcement de la cohésion européenne d'une manière générale.

Silvia Däberitz, directrice de l'EMB

Le Brexit tend un piège sur la PAC et la Commission ne doit pas tomber dedans

Les bruits qui circulent, selon lesquels la PAC aurait à supporter le poids de la réduction du budget de l'UE qu'occasionnera le départ du Royaume-Uni, sont profondément inquiétants.

© wikimedia

En termes d'impact économique et d'effet multiplicateur positif, il est indéniable que les paiements directs de l'UE sont le facteur le plus significatif dans des zones très vastes de notre pays. Heureusement, les commentateurs éclairés ont abandonné depuis longtemps la caricature du « chèque tombant tous les mois » qui avait faussé la perception dans l'opinion publique de la nature et du fonctionnement de la PAC. La plupart des gens comprennent désormais parfaitement que les paiements directs au titre de la PAC représentent la reconnaissance par l'UE du fait que, dans un contexte où l'UE n'a pas la capacité ou la volonté de forcer les groupes agro-alimentaires à rétribuer équitablement les agriculteurs et les producteurs primaires, il revient à l'UE de combler le manque. Les paiements directs sont un aveu de la part de l'UE qu'elle est prête à compléter les prix absolument insuffisants que les grands groupes versent aux agriculteurs en l'absence de toute ingérence ou pression réglementaire par l'UE. La politique de l'UE exige de la nourriture bon marché pour que les supermarchés des grandes villes vendent des aliments de qualité supérieure à des prix artificiellement bas, la grande distribution utilisant son poids commercial énorme pour dicter les prix en amont jusqu'à la vache (littéralement) sans le moindre soupçon de protection par l'UE. L'important étant que les consommateurs des villes aient accès à la plus haute

qualité au prix le plus bas, le paiement direct au titre de la PAC représente l'écart entre le prix le plus bas que les groupes de la grande distribution réussissent à payer et une rémunération permettant (tout juste) aux agriculteurs de poursuivre leur activité. J'ai déjà souligné ceci mais je vais le répéter encore une fois : les paiements directs au titre de la PAC n'ont jamais été – et ne sont pas – une subvention accordée aux agriculteurs mais une subvention pour les groupes de la grande distribution qui leur permet de sous-payer les agriculteurs et de demander des prix trop bas à leurs clients.

Il est assez piquant que l'État membre le plus véhément dans son soutien à la politique d'aliments bon marché et dans son mépris pour le régime compensatoire de la PAC ait été le Royaume-Uni. Son retrait de l'UE et la réduction du budget total d'environ 11 milliards d'euros par an auront des implications sérieuses pour le budget de l'UE, nous en sommes conscients ; mais l'idée qu'il faille réduire la PAC et les paiements directs versés à ce titre en raison de la diminution du budget signifierait que le Brexit pénaliserait doublement l'Irlande et cela, l'ICMSA ne l'accepte pas.

Deux conséquences aisément prévisibles des coupes budgétaires prévues sont l'accélération de l'hémorragie déjà inquiétante des personnes abandonnant l'agriculture indigène de l'UE et de la production alimentaire primaire. Autrement dit, ce qu'il reste du système des exploitations agricoles familiales de l'UE est appelé à disparaître et nous allons assister à une concentration de l'agriculture et de la production alimentaire entre les mains des grandes sociétés. La réduction de la PAC et des paiements directs entraînera également un pic significatif d'inflation alimentaire à mesure que les agriculteurs tenteront désespérément de compenser leurs pertes de revenu en réclamant des prix plus élevés pour leur production ; ce faisant, ils tomberont dans la politique d'aliments bon marché suivie tacitement et conjointement par les groupes de la grande distribution et la Commission. Nous ne pouvons qu'entrevoir et craindre le chaos - social, politique, économique et régional - qui s'ensuivra.

Les deux plus grands succès de l'UE ont été d'éliminer toute possibilité de conflit entre ses États membres et un approvisionnement en aliments produits conformément aux critères les plus élevés au monde et disponibles à bas prix pour sa population. Ce deuxième succès est celui qui trouve une résonance pratique au quotidien et la PAC en est une condition nécessaire. Réduire la PAC revient à l'amoindrir et a pour effet pervers de venir confirmer les arguments des pro-Brexit opposés à la PAC.

John Comer, président de l'ICMSA Irlande

Audition d'experts au parlement régional bavarois : BDM attise le débat sur les orientations fondamentales de la PAC

© BDM

L'évolution de la politique agricole commune (PAC) au-delà de 2020 était à l'ordre du jour de la séance de la commission agricole du parlement régional bavarois ; à cette occasion, des experts de fédérations agricoles, du gouvernement national et de l'UE étaient entendus.

Hans Foldenauer, représentant de l'association fédérale des éleveurs laitiers allemands (BDM e.V.) expliquait que l'axe majeur de la PAC, jusqu'ici résolument orienté vers la répartition des fonds agricoles entre les agriculteurs, n'est pas porteur d'avenir dans sa forme actuelle. Il est à l'origine de la dépendance de l'agriculture envers les fonds publics et est associé à un investissement lourd en termes de bureaucratie et de contrôle. Un développement économiquement pérenne des exploitations n'est pas permis par ces paiements en raison notamment de l'impossibilité à prévenir les crises.

Dans les faits, ce sont avant tout les grands groupes exportateurs de l'agro-alimentaire et de l'industrie laitière qui profitent des fonds agricoles. Dans le souci de rendre l'agriculture concurrentielle dans son ensemble, la politique agricole mise surtout sur le leadership en matière de coûts. La pression qui en résulte sur les prix est loin d'être atténuée par les aides directes octroyées aux éleveurs et exacerbe, pour les agriculteurs, de graves problèmes économiques et une lourde intensification. En l'absence de perspectives

économiques, de moins en moins de successeurs potentiels sont prêts à reprendre les exploitations agricoles.

« Toutefois, pour les grands groupes exportateurs de l'agro-alimentaire et de l'industrie laitière, la PAC s'apparente, encore aujourd'hui, à une opportune « planche à billets ». Le prix de leurs achats de matières premières est quasiment artificiellement réduit grâce aux aides publiques octroyées aux éleveurs », précise Hans Foldenauer. Dans le souci de réorienter la politique agricole européenne vers la justice sociale et la pérennité, la priorité de la réforme de la PAC 2020 doit donc être placée sur une organisation commune et efficace du marché. Un réajustement de la future répartition des fonds agricoles ne résoudra aucun problème mais risque, en revanche, d'en exacerber certains, de l'avis de Hans Foldenauer.

Selon la BDM, il importe que les revenus principaux s'appuient, à l'avenir, à nouveau sur le produit des ventes des produits agricoles. A cette fin, l'organisation commune du marché doit être renforcée. En outre, l'organisation commune du marché doit être étendue à des instruments efficaces de gestion des crises. A l'avenir, il convient d'être en mesure de prévenir et d'anticiper les crises et de pouvoir ainsi rapidement restaurer l'équilibre sur le marché. Il existe, pour ce faire, des options efficaces comme en atteste le couplage entre le deuxième train de mesures d'aide européennes et la discipline de quantité limitée dans le temps.

« Si nous souhaitons appuyer les revenus principaux des exploitations avant tout sur le produit des ventes et alléger la part des paiements directs qui se situe à environ 50 % de ces mêmes revenus à l'heure actuelle, la PAC nous offre de véritables possibilités pour façonner, à l'avenir, une agriculture résiliente et plurielle, véritablement capable d'accomplir ses multiples missions dans les domaines de la protection de l'environnement, du climat, du bien-être animal et de la sécurité alimentaire », résume Hans Foldenauer.

Communiqué de presse de l'Association fédérale des producteurs laitiers allemands (BDM) du 07.07.2017

Coût actuel de la production de lait en Allemagne : 42 centimes par kilo de lait

Depuis 2012, il existe pour le secteur laitier un calcul du coût réel de la production de lait. Le bureau allemand BAL (Büro für Agrarsoziologie) réalise ce calcul sur base de données officielles de l'UE pour déterminer les coûts de production d'un litre de lait. Les résultats sont alors comparés au prix du lait payé aux producteurs durant la même période. Voici les derniers chiffres pour l'Allemagne :

© wikimedia

Comme le montre le calcul, la main d'œuvre est prise en compte dans le coût total de la production de 42 ct/kg de lait, par le biais d'un paramètre du revenu. « Il existe malheureusement aussi d'autres méthodes de calcul où le travail du gérant de l'exploitation et la main d'œuvre familiale ne sont pas ou seulement en partie pris en compte dans le calcul », fait remarquer Romuald Schaber, président de l'European Milk Board (EMB). « C'est comme si la main d'œuvre n'avait aucune ou que très peu de valeur ». Cela donne souvent une image faussée de ce que coûte ou devrait coûter la production de lait, explique-t-il. « Malheureusement, les producteurs de lait se sentent ainsi souvent obligés d'accorder peu de valeur à leur travail », critique Schaber. Selon lui il s'agit là d'une erreur. « Car la production de lait représente beaucoup de travail. De plus, la gestion d'une exploitation laitière requiert un savoir-faire très large, comme par exemple la production de plantes fourragères, l'élevage animal, l'utilisation et l'entretien de machines sensibles ainsi que la gestion économique et financière de l'exploitation ». La méthode de calcul du BAL se base sur les conventions collectives du secteur agricole et donne, avec 20 à 22 euros / heure (brut) pour le gérant de l'exploitation, une appréciation réaliste de la valeur de la main d'œuvre.

Pour le mois d'avril, le rapport prix-coût, qui montre à quel point le prix du lait couvre les coûts de production, affiche une valeur de 0,81. En d'autres termes, seuls 81 pour cent des coûts sont couverts. Comme l'explique Romuald Schaber, cette situation est très critique pour le secteur laitier. « Permettez-moi de poser la question suivante : les éleveurs laitiers produisent un aliment de base important d'excellente qualité ; ils ne cessent de se développer, sont exposés à un risque professionnel relativement élevé et contribuent, grâce à leur travail, à maintenir un tissu rural vivant ; est-ce vraiment acceptable que leur fiche salariale affiche moins 19 pour cent ? », ainsi Schaber.

Cette situation ne se limite pas à l'Allemagne. Dans d'autres pays de l'UE les prix sont aussi loin de couvrir les coûts de production. Même si grâce à une réduction de la production au niveau européen le marché a pu se redresser légèrement comparé à l'année précédente, les coûts sont loin d'être couverts. À titre d'exemple, les prix de 32 centimes en France ou de 35 centimes au Danemark ne suffisent pas pour couvrir les coûts de plus de 40 centimes. L'EMB propose de stabiliser le marché à l'aide d'un outil de gestion de crise et de mettre ainsi fin à cette situation. « Cet instrument de gestion de crise appelé le Programme de responsabilisation face au marché (PRM) peut nous aider à devenir un secteur d'avenir – un secteur qui permette aux jeunes de reprendre les exploitations laitières au lieu de voir la filière frappée d'un exode de masse », affirme Schaber.

Communiqué de presse de l'EMB du 17.07.2017

Autriche: Berglandmilch menace les éleveurs d'un arrêt de l'achat du lait

© EMB

mettre le feu aux poudres.

De l'extérieur, la situation semble s'être calmée. De l'intérieur, elle demeure plus que jamais explosible. D'anciens comptes à régler, des contrats controversés et la lutte des petites exploitations pour leur survie pourraient

Retour en arrière : 37 éleveurs se retrouvaient, au printemps, sans preneur pour leur lait. Ils s'étaient associés aux fameux rebelles laitiers de l'initiative *Freie Milch* (Lait libre) qui cherchaient à ouvrir, loin de toutes les coopératives, leurs propres canaux de commercialisation et buvaient le bouillon financièrement. Le retour des déserteurs auprès de leurs laiteries d'origine fut des plus délicats : Berglandmilch, en compagnie du numéro un du marché autrichien Schärldinger, tergiversait jusqu'à la dernière minute avant de reprendre douze exploitations dans son giron salvateur, cependant à des conditions très peu conventionnelles. Un passage dans le contrat dont le *STANDARD* s'est procuré une copie, stipule : Berglandmilch est autorisé à mettre immédiatement un terme aux réceptions de lait au cas où un fournisseur se rendrait coupable d' « annonces préjudiciables dans les médias

».

Sans commentaire

Ce qui est également inhabituel, c'est que le contrat soit limité à une seule année. Pour pouvoir poursuivre les livraisons de lait, les éleveurs doivent solliciter une prolongation en seulement sept mois. D'un point de vue financier, comparativement aux fournisseurs « historiques », ils sont nettement défavorisés. Ils n'ont pas droit à un supplément pour le lait bio. Ils perçoivent, pour chaque kilo brut, 20 centimes de moins que les autres exploitations bios et 4,2 centimes de moins que les exploitations conventionnelles. Les éleveurs concernés déclinaient tout commentaire. A ces prix, la survie n'est possible, concluent toutefois ces agriculteurs qui pouvaient jeter un œil sur les contrats et se repositionner à point nommé auprès d'autres laiteries telles que Nöm, qui limite les écarts à trois centimes. Ils évoquent des fermes bios qui se voient contraintes d'arrêter leur élevage laitier parce que la production n'est pas rentable. En outre, leur sort précaire est exacerbé par la sécheresse prolongée : le fourrage doit souvent être acheté.

« Position dominante »

Wolfgang Pirklhuber, du parti des Verts, dénonce une « infamie pour le mouvement coopératif », qui à son sens, aurait grandement besoin d'un nouveau souffle démocratique. « Le comportement de la plus grande coopérative est aux antipodes de la solidarité, calqué sur la devise : marche ou crève. Les plus petites coopératives agissent de façon bien plus équitable. » Une telle limitation contractuelle de la liberté d'expression est, pour lui, sans précédent : on tente en l'occurrence à des droits fondamentaux. Pour Ernst Halbmayr, ancien co-fondateur de *Freie Milch*, les conditions imposées par les laiteries géantes ne sont rendues possibles que par leur « position dominante » sur le marché. Jakob Auer, président du syndicat majoritaire (*Bauernbund*), a plaidé ouvertement pour des pénalités contractuelles infligées aux membres prodigues. Nombreux sont ceux qui espèrent que son successeur, Georg Strasser, montrera plus de sensibilité sur ce dossier sensible. Berglandmilch rappelle systématiquement son engagement premier envers ses propres membres fiables, qui sont encore partiellement dans l'obligation de souscrire à des parts sociales.

Verena Kainrath, *Der Standard*, le 11 juillet 2017

Le JEFTA chasse les agriculteurs

L'UE et le Japon ont annoncé en juillet qu'ils avaient conclu un accord de principe pour un traité de libre-échange (JEFTA). Les dispositions de l'accord doivent entrer en vigueur au début 2019.

© European Union, 2017

Au Japon, la problématique du JEFTA et de l'agriculture est en train de devenir un point d'achoppement. Le Japon est la quatrième économie du monde. Sa population est de près de 127 millions d'habitants. L'agro-industrie européenne et ses représentants dans le milieu politique et les associations agricoles considèrent surtout le Japon comme un débouché pour ses excédents de produits laitiers et de viande en provenance d'Europe. Il s'agit aussi d'exporter davantage de vin vers le Japon.

Les dispositions commerciales actuelles permettent déjà à l'Europe d'exporter des quantités considérables de viande de porc vers le Japon. De plus, le Japon impose des droits de douane à hauteur de 67 % à la viande porcine du marché mondial, ce qui freine nettement les exportations. Pour la viande bovine, les droits de douane sont même à hauteur de 93 %. L'UE exporte très peu de viande bovine vers le Japon. Dans le secteur laitier, l'UE envoie surtout du petit-lait au Japon.

Ces droits de douane sont amenés à disparaître : un coup dur pour le secteur laitier local au Japon. Une modification de la politique laitière japonaise, le « Livestock Stabilization Act », a été initiée quelques jours à peine avant la Saint-Jean. « La nouvelle loi entrera en vigueur en avril 2018 », explique Shushi Okazaki de l'organisation japonaise d'agriculteurs Noumiren. « La révision de la loi permettra aux laiteries de faire baisser les prix au producteur », poursuit M. Okazaki. Actuellement, les ventes de lait sont réglementées au niveau régional. Les prix au producteur sont négociés entre les

organisations et les laiteries et adaptés si nécessaire à l'offre et la demande. Ces structures seront assouplies par la nouvelle politique laitière. « Cela entraînera une baisse du revenu de la plupart des producteurs de lait au Japon. Des exploitations devront probablement fermer en conséquence », dit M. Okazaki.

« L'AbL se positionne clairement aux côtés de nos collègues japonais. Il n'est pas acceptable qu'un accord commercial avec l'UE ait pour conséquence de mettre en danger les structures paysannes au Japon », commente Elisabeth Waizenegger, éleveuse laitière au comité fédéral de l'AbL (*Arbeitsgemeinschaft bäuerliche Landwirtschaft*). Selon Mme Waizenegger, ce n'est pas non plus dans l'intérêt des producteurs de lait européens : « cette politique n'apporte pas non plus de bénéfice aux agriculteurs d'ici, bien au contraire. La dernière réforme du secteur laitier a eu pour conséquence en Allemagne que notre agriculture laitière paysanne menace actuellement de s'effondrer pour laisser la place à une production industrielle. Cette évolution découle de l'orientation européenne unilatérale sur le marché mondial. L'industrie laitière, qui exporte principalement des produits de masse à bas prix, est la seule à bénéficier des accords comme le JEFTA. »

Les derniers documents contractuels fuités par Greenpeace suggèrent que le JEFTA comportera des privilèges pour les investisseurs souhaitant porter plainte. Ce système a déjà fait l'objet de critiques intenses avec le TTIP et CETA. De plus, le principe de précaution n'est évoqué que dans des chapitres qui ne prévoient pas de mécanismes d'application et reste absent des chapitres décisifs. Cet accord pourrait ainsi permettre d'abaisser les normes agricoles et la production de qualité.

« L'AbL demande aux responsables politiques allemands d'agir sans tarder en faveur d'un changement de cap de la politique commerciale européenne. L'AbL soutient, à l'opposé, un commerce fondé sur des conditions équitables et des produits de qualité et de prix élevé qui permettent une valeur ajoutée », réclame Mme Waizenegger.

Berit Thomsen, AbL Allemagne

L' EMB appelle le Commissaire de l'agriculture Phil Hogan à ne pas brader les stocks

Le 20 juin dernier, la Commission européenne a donné son feu vert pour la vente de 100 tonnes supplémentaires de lait écrémé en poudre de l'intervention publique à un prix de 185 €/100 kg.

Selon l'European Milk Board, ces ventes à un prix en deçà de la valeur ont des répercussions négatives sur les marchés du lait européen et mondial. En outre, ce faisant, la Commission européenne contredit clairement ses propres déclarations selon lesquelles *la vente à n'importe quel prix n'a jamais été une option pour elle et que le maintien d'un équilibre sur le marché et d'une reprise des prix demeuraient son objectif premier.*

Romuald Schaber, président de l'European Milk Board, exprime sa consternation à l'égard de la vente des stocks de l'intervention : « Il s'agit d'une véritable gifle pour les producteurs de lait européens et d'un signal désastreux envoyé aux acteurs du marché laitier. Les acheteurs de lait peuvent ainsi continuer de spéculer sur de la poudre bon marché ». Selon Schaber, cela augmenterait à nouveau la pression sur le prix du lait, qui affiche actuellement une légère reprise.

Le lait en poudre issu de l'intervention peut seulement être vendu à un prix stabilisateur. En partant d'un coût de production supérieur à 40 centimes par litre de lait cru, comme recensé dans les pays qui recourent intensément à l'intervention tels que la France, l'Allemagne et la Belgique, et après ajout des frais de transport, de transformation et de commercialisation, cela donne un **prix d'au-moins 335 € pour 100 kg de lait en poudre**. Alternativement, pour réduire les énormes stocks de lait en poudre qui se montent à quelque 350.000 tonnes, de nouveaux débouchés pourraient être envisagés, tels que leur utilisation comme aliment pour animaux.

« La Commission devrait tirer des leçons des erreurs du passé et comprendre enfin que l'intervention ne suffit pas pour stabiliser le marché laitier », affirme Schaber. Tant que le prix du lait est bas, les producteurs continuent de traire afin de maintenir leur flux de trésorerie et les stocks se remplissent donc encore davantage. L'expérience a d'ailleurs montré que seul le programme européen de réduction de la production a eu un effet immédiat sur le marché et les prix, étant donné que celui-ci s'attaquait directement au problème de la surproduction. À l'avenir, l'UE ferait bien d'activer des outils de réduction de la production à temps, au lieu d'uniquement racheter une partie de la production à court terme. Cela ne fait que reporter à plus tard le problème des volumes excédentaires.

Étant donné que le Commissaire de l'agriculture Phil Hogan minimise le problème des stocks de lait écrémé en poudre et renvoie au prix historiquement élevé de la matière grasse, l'European Milk Board a adressé hier une lettre au Commissaire, soutenant que *« ce qui importe est l'influence que la dilapidation du lait en poudre a sur les prix payés aux producteurs. Ils savent que l'effet est problématique, car cela augmente la pression sur le prix du lait et bloque son redressement. En mettant sur le marché du lait en poudre à un prix aussi bas, ils révèlent en outre le peu d'importance qu'ils accordent à la création de valeur et à des prix équitables dans le secteur laitier. Cela n'aide pas le débat sur l'équité et le développement durable dans le secteur agricole... Ils se rendront compte que le prix élevé de la matière grasse n'a malheureusement pas un effet suffisant sur les prix à la production. La matière grasse ne représente que la moitié du prix du lait ; la protéine – donc le lait en poudre – l'autre moitié. Pour que le prix du lait puisse augmenter il importe dès lors de permettre aussi un prix adéquat pour le lait en poudre. »*

Dans la lettre adressée au Commissaire Hogan nous avons aussi souligné que le fait de brader le lait en poudre pèse sur le marché laitier international et que si cela continue l'European Milk Board se verrait obligé d'envisager un examen juridique de cette pratique.

Communiqué de presse de l'EMB du 14.07.2017

Vous pouvez nous trouver sur Facebook

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-aout-2017.html>